Zeitschrift: Medienwissenschaft Schweiz = Science des mass média Suisse

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Kommunikations- und Medienwissenschaft

Band: - (1996-1997)

Heft: 2 + 1

Artikel: L'identité journalistique et l'éthique de l'information

Autor: Cornu, Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-790768

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Daniel Cornu

L'identité journalistique et l'éthique de l'information

L'éthique de l'information peut être approchée selon trois niveaux: la pratique des journalistes comme individus et/ou comme corps professionnel; le comportement des médias comme organisations; l'attitude du public comme ensemble des usagers. La discussion sur l'identité journalistique et l'éthique de l'information appartient au premier niveau. Elle se réfère à une valeur, non exclusive mais dominante, qui est celle de la vérité.

Cette valeur oriente de manière décisive les codes de déontologie des journalistes („rechercher la vérité", „respecter la vérité", etc). Elle conditionne la discussion récurrente, parmi les professionnels et dans le public, sur l'objectivité journalistique.

Un journalisme „objectif" est-il possible et à quelles conditions? La réponse passe par un examen des trois fonctions constitutives de l'identité journalistique: les fonctions d'observateur, d'interprète et de narrateur de la réalité.

Il est possible de référer ces trois fonctions à la vérité, selon des modalités distinctes, mais répondant à la même exigence fondamentale et aux mêmes conditions d'acceptation par la discussion publique. Elles inscrivent la pratique journalistique dans l'espace public, qui lui donne sa dimension politique.

L'affirmation d'une relation entre le journalisme et la vérité n'est pas dépourvue d'un aspect provocant, eu égard aux discussions sur les pratiques des journalistes et des médias. Elle renvoie cependant à la visée éthique fondamentale de l'information. Le travail journalistique est essentiellement orienté à la vérité, comme fin ultime de toute information. C'est à partir de l'exigence vertigineuse de vérité que s'articulent les autres fins d'une information recherchée, élaborée et diffusée dans l'intérêt public: la liberté, comme condition de toute information vraie, et le respect de la personne, comme condition de l'énonciation de la vérité. C'est à partir de la vérité aussi qu'il convient de définir les éléments constitutifs de l'identité journalistique.[1]

La discussion sur la vérité dans le domaine journalistique passe par le débat récurrent sur l'objectivité, qui lui est subsidiaire. L'objectivité est souvent prise dans un sens large par le public. Elle désigne la qualité première requise de l'ensemble des pratiques journalistiques. Ainsi, un commentaire même, dans lequel l'auteur exprime ouvertement une opinion, s'affirme comme sujet, peut être considéré comme „objectif" ou „pas objectif". Assortie souvent à l'irresponsabilité, l'absence d'objectivité sert d'argument principal aux critiques formulées contre les médias. Elle s'impose comme un thème central de toute éthique de l'information.

La recherche journalistique, en cela proche de la recherche historique, débouche sur une relation des faits. Mais elle ne se limite pas aux faits. Elle en propose une évaluation, implicitement ou explicitement, ainsi qu'une mise en forme. L'information journalistique met donc en jeu des réalités et des événements, qui constituent son matériau spécifique, du sens et du style. Elle inclut des faits, des commentaires et des récits. Ces matières correspondent à trois actes distincts, l'observation, l'interprétation et la narration, qui apparaissent comme les trois éléments constitutifs de l'identité journalistique. C'est en relation à ces actes, qui prennent place à l'intérieur du procès de l'information journalistique, que se situent la question de l'objectivité et, de manière générale, celle de la vérité.

Deux clarifications doivent être apportées, à titre préalable. Première clarification: l'information s'occupe de la ***vérité de fait,*** et non de la vérité de raison, pour reprendre la distinction empruntée par Hannah Arendt à la tradition moderne. L'information ne se rapporte pas à des vérités mathématiques, scientifiques ou philosophiques, que l'esprit humain met à jour ou qu'il tente de découvrir. C'est pourquoi, d'après Arendt, la notion même de vérité n'a pas besoin d'être discutée et peut être prise „au sens où les hommes l'entendent communément". Elle peut être comprise comme le contraire de l'erreur, du mensonge, de l'illusion. En regard des vérités de la science ou de la philosophie, les vérités de fait dont s'occupe le journaliste sont des vérités „modestes" (Arendt 1972: 294). Edwy Plenel, aujourd'hui directeur de la rédaction du *Monde*, décrit le journaliste comme un „artisan du petit fait vrai".

Est-il possible de tirer des enseignements sur les conditions de l'objectivité journalistique d'un rapprochement entre l'information et l'histoire? La question entraîne une deuxième clarification préalable. Bien que la comparaison entre le travail du journaliste et celui de l'historien appartienne aux clichés relatifs à la profession (Quivy 1994), il convient de s'y arrêter brièvement. L'information partage avec l'histoire son orientation à la recherche et à la fondation de la vérité de fait. Comme l'historien, le journaliste cherche principalement à établir des faits et à les situer dans un contexte, afin de les comprendre. Les méthodes présentent d'incontestables analogies. Paul Ricœur souligne que le propre de l'historien est de n'être jamais devant son objet passé, mais devant sa trace. L'appréhension du passé dans ses traces documentaires est, tout comme l'acte inaugural de la pratique journalistique, une observation, car observer ne signifie pas, selon Ricœur, „enregistrer un fait brut". Reconstituer un événement ou plutôt une série d'événements, une situation ou une institution, à partir de documents, c'est „élaborer une conduite

d'objectivité" d'un type propre à l'histoire, mais irrécusable. Cette reconstitution suppose „que le document soit interrogé, forcé à parler; que l'historien aille à la rencontre de son sens, en lançant vers lui une hypothèse de travail" (Ricœur 1955: 28).

Le journaliste, lui, peut certes se trouver plongé dans un événement qui se donne à lire comme un faisceau de „faits bruts". Mais c'est là une situation plutôt exceptionnelle. Il est le plus souvent confronté, tout comme l'historien, à des traces: des témoignages de première ou de seconde main, des communiqués, des déclarations, des „discours sur". Ces traces sont fraîches, mais elles ne présentent pas toujours la même sécurité que celle de documents historiques dûment authentifiés. Elles n'en engagent que plus impérativement le journaliste à opérer une critique de ses sources, à les interroger, à rechercher ce qu'elles veulent dire, à les faire parler.

C'est alors faire place, inévitablement, au „conflit des interprétations" (Ricœur). Car la compréhension de l'actualité qui se donne à lire n'est pas immédiatement donnée. Elle passe par l'engagement et la subjectivité du lecteur. Comme „observateur du remarquable" (Abraham Moles), le journaliste se pose en interprète de l'actualité, entendue comme le moment présent de la réalité. Il n'a pas un accès direct au cœur de cette réalité présente. Il ne peut la saisir dans sa vérité profonde, qui lui échappe. Il doit tenter de la déchiffrer à travers les fragments dont il peut avoir connaissance: événements vécus ou rapportés, actes, discours. La complexité, les contradictions, les incohérences, les lacunes de l'actualité, qui se présente comme un tissu troué, sont évidentes. Déchiffrer l'actualité, c'est affronter un texte vague, opaque, pluriel, qui se dérobe à toute expression univoque.

Face à une réalité qui ne cesse de se dérober dans sa vérité ultime, et contre l'ambition du système médiatique de proposer un ordre du jour (agenda setting) offrant un tableau cohérent du réel, une éthique de l'information prenant appui sur l'affirmation du sujet comme interprète fonde donc une perception plurielle de la réalité et une interprétation pluraliste de la notion même de remarquable.

Ces deux clarifications étant apportées – la modestie de la vérité de fait et l'inévitable conflit des interprétations – il est maintenant possible d'éclairer la discussion sur la vérité et l'objectivité dans les trois fonctions constitutives de l'identité journalistique: l'observation des faits, leur interprétation (entendue dès lors au sens restreint du commentaire journalistique, à la fois compréhension et évaluation des faits) et leur narration sous forme de récits.

1. Le journaliste comme observateur

L'observation se rapporte aux faits. Par analogie avec la connaissance scientifique et par transfert quasi automatique, elle semble concentrer sur elle la prétention première à l'objectivité. Le fait ne cesse d'exercer une fascination, en particulier sur les médias et le journalisme de tradition anglo-saxonne.

Cette tradition répond à la préoccupation première et légitime d'assurer l'intégrité de l'information diffusée. Elle repose sur des opérations élémentaires: l'identification des sources, le recul par rapport aux intérêts de ces mêmes sources, la vérification de tous les éléments constitutifs de l'information, la mise en contexte. Tout cela participe d'une déontologie du journalisme bien comprise et appartient en particulier aux procédures ordinaires des agences de presse. Mais que veut dire Dan Rather, le présentateur du journal télévisé de *CBS*, lorsqu'il déclare: „Je suis journaliste, et le rôle d'un journaliste est d'être un honnête courtier en informations, rien de plus, rien de moins"? Il peut signifier que le courtier, parce qu'il est honnête, s'assure de la qualité de la marchandise.[2] Mais il peut aussi laisser supposer que le transport d'informations sert d'alibi à un journalisme qui oublie ses propres méthodes critiques, qui se contente de „passer plus loin". Un journalisme dont l'honnêteté tiendrait en somme à l'abstention: remettre la marchandise dans l'état où on l'a reçue. Le journaliste se contente alors de citer, de rapporter, de montrer, de passer les plats. En s'effaçant comme sujet, il contribue d'autre part, et à son insu, à nourrir ***une illusion scientiste du fait brut,*** alors que les événements qu'il rapporte sont constitués de faits choisis et reconstruits. Comme si l'information factuelle était ainsi, en quelque sorte, épurée de toute subjectivité!

Dans l'information journalistique, comme en histoire, la vérité passe par un travail de reconstruction, qui permet de situer les faits, de décrire leur enchaînement, de rechercher leurs causes, de les présenter dans leur cohérence. Aucune tentative de reconstruction ne saurait échapper à l'interprétation, qui oriente l'ensemble des activités journalistiques. La reconstruction journalistique, parce qu'elle suppose une recherche de sens, se pose d'emblée comme le butoir faisant obstacle à toute prétention à une reproduction objective de la réalité, qui passerait par le „courtage" de faits bruts.

Dans la pratique de l'information, il est illusoire de séparer la discussion sur l'événement de la discussion sur le sens. L'observation et l'interprétation sont étroitement intriquées, bien qu'il puisse paraître justifié, pour des raisons de transparence, de distinguer techniquement les faits et les opinions. Faits et opinions ne s'opposent pas les uns aux autres, ils appartiennent au même domaine. Comme le dit si bien Arendt, „les faits sont la matière des opinions, et les opinions, inspirées par les différents intérêts et différentes passions, peuvent différer largement et demeurer légitimes aussi longtemps qu'elles respectent la vérité de fait" (Arendt 1972: 303). Il existe donc, une fois encore, plusieurs reconstructions possibles de la réalité, dont la légitimité est suspendue au respect de la vérité de fait. Pour exister, le fait a besoin de l'interprétation, mais l'interprétation ne saurait pour sa part faire l'économie des faits.

Cette imbrication étroite de l'observation et de l'interprétation permet aussi d'envisager l'objectivité de l'information d'une manière qui inclut l'une et l'autre. ***L'intention d'objectivité,*** soutient Ricœur à propos de l'histoire, „n'est pas bornée à la critique documentaire, comme le

croit un étroit positivisme; elle anime même les grandes synthèses" (Ricœur 1955: 31). En matière d'information journalistique, l'intention d'objectivité ne se limite pas non plus à l'observation de la réalité et à la critique des sources. Elle oriente aussi la reconstruction et la mise en contexte des événements.

Dans le domaine du journalisme, il est surprenant, et plus encore paradoxal, de constater que la réticence de la profession à reconnaître l'exigence d'objectivité, et à ne pas la retenir comme intention, n'exprime pas toujours un honorable scrupule, mais sert parfois de prétexte à des interprétations qui font bon marché des faits – et qui pourtant prétendent à la justesse des opinions! Il est certes difficile de ***prouver*** l'objectivité d'une information. Il appartient à la simple technique professionnelle, degré élémentaire de la déontologie, d'en assurer les conditions, et d'en afficher ainsi l'intention, par le contrôle des sources, par le refus d'écarter tout élément constitutif de l'événement, par l'exploitation des seuls faits matériellement établis. C'est de l'ensemble de ces conditions aussi que dépendent la recherche de sens et, au-delà, la justesse d'une opinion, comme expression de l'intention d'objectivité animant la recherche journalistique. L'interprétation intervient dès le début de la recherche et non, tardivement, sur les faits établis. Cette précocité, aussi bien chez le journaliste que chez l'historien, indique qu'il faut nécessairement, et jusque dans la définition de l'objet de la recherche, faire voie à la ***subjectivité*** du chercheur. Mais encore faut-il prendre garde de ne pas considérer cette subjectivité en elle-même, sous le couvert d'une trop vague honnêteté, comme une sorte de chèque en blanc qui conduirait immanquablement à perturber ou disqualifier la recherche.

L'objectivité journalistique navigue donc entre l'illusion d'une sacralisation des faits, qui laisserait croire à l'évacuation du journaliste comme sujet, et le risque d'une interprétation portée à les abstraire ou à les contraindre.

Ce serait un tort de considérer l'objectivité sous le seul aspect d'une pratique individuelle. En matière journalistique aussi, l'objectivité reste soumise à l'idée d'une ***validation par la discussion.*** Cette idée est héritée de Kant. Elle se retrouve notamment chez Karl Popper, pour lequel „la méthode scientifique suppose un contrôle collectif" (Popper 1979: tome II, 148). L'objectivité scientifique, selon Popper, n'est pas l'affaire du seul chercheur, comme effet d'un processus mental ou d'un état de conscience personnel dans lequel on pourrait reconnaître ce que les journalistes entendent habituellement par honnêteté. Elle passe nécessairement par la coopération critique des autres chercheurs. Elle relève d'une méthode intersubjective. „La méthode des sciences, écrit-il, est caractérisée par une exigence de ***débat public***" (Popper 1979: tome II, 149).

Ce qui est dit des sciences dites exactes ne s'applique pas moins aux sciences sociales, et peut être rapporté à l'activité modeste que constitue le métier d'informer. A condition que soient appliquées les méthodes qui sont les mêmes pour toutes les sciences, à savoir l'essai et l'erreur, l'invention d'hypothèses pouvant être soumises à des vérifications par l'expérience, ainsi que leur contrôle effectif. En matière d'information journalistique, la validation par la discussion signifie que la recherche de la vérité de fait n'est pas l'affaire du seul journaliste, comme individu, reposant sur sa capacité à mener une entreprise raisonnée d'analyse et sur son intégrité intellectuelle et morale. Elle passe certes par ce qui tient lieu de contrôle expérimental, la vérification des sources et leur divulgation chaque fois qu'elles peuvent être publiées. Mais au surplus, elle reste soumise à d'autres vérifications et à des confrontations. La recherche journalistique ne saurait aboutir à une vérité de fait entièrement close, donnée une fois pour toutes. Elle est ouverte à la correction des inexactitudes, à la rectification des erreurs, aux compléments qu'impose le suivi même de l'événement. C'est aussi dans la manière de livrer au public ***l'information comme toujours perfectible*** que se reconnaît l'intention d'objectivité du journaliste.

Cette approche est très importante s'il s'agit de démontrer, contre l'opinion courante dans la profession journalistique de tradition francophone, que l'honnêteté ne saurait se substituer à elle seule à l'exigence d'objectivité. En transposant ce que Popper dit de la science, on peut soutenir que ***l'objectivité d'une information journalistique, si elle doit être reconnue, n'est pas due à l'impartialité ou l'honnêteté personnelle du journaliste, mais au débat public que suppose l'information elle-même.*** Elle est donc contenue dans la méthode. Cela signifie que l'honnêteté du journaliste, quand elle existe, n'est pas ***la source,*** mais plutôt ***le résultat*** de l'objectivité institutionnelle de l'information, qui est le fruit d'une évaluation critique et non pas la propriété de l'information délivrée par le système médiatique, et inscrite dans son ordre du jour[3]. Cela ne signifie nullement, une fois encore, que le journaliste devrait être capable de s'affranchir de tout intérêt propre, de toute préférence, qu'il devrait renoncer à s'engager avec ses convictions et ses attentes. Ce qui dans l'absolu serait illusoire et dans la réalité dommageable. Cela signifie que la mise en débat public de ses informations, comme du travail de choix et de compréhension qu'elles supposent, est à la fois le passage obligé de son activité même et le lieu de leur validation comme informations objectives.

2. Le journaliste comme interprète

L'école de Max Weber réserve l'objectivité au domaine de la science, entendue comme connaissance de la réalité. Les autres activités de l'homme sont justifiables, rappelle Julien Freund (1982: 241), d'un autre critère qui est ***l'impartialité.*** En matière d'information, il est cependant notable que l'exigence d'objectivité, telle qu'elle est ordinairement posée dans le public, s'étende très souvent à l'interprétation, attestant à sa manière l'intrication des fonctions. Ce sont alors leurs commentaires, leurs tentatives d'explication et de compréhension, leur éclairage des faits, leurs jugements mêmes, et non la relation des faits

proprement dits, qui exposent les journalistes au reproche de ne pas être „objectifs".

L'impartialité, selon la proposition de Freund, s'imposerait néanmoins ici comme un critère plus précis. Elle apparaît cependant comme un concept aussi problématique que l'était l'objectivité dans l'ordre de l'observation. Elle pourrait laisser entendre que le journaliste, amené à comprendre et évaluer les événements, se trouverait dans la situation de „l'observateur impartial". Elle reconduirait en somme, au niveau du jugement, le leurre aperçu dans la croyance trompeuse au „fait brut". Elle signifierait que le journaliste pourrait prétendre à la vérité de son interprétation, de la même manière qu'une objectivité mal comprise lui permettrait de prétendre à la vérité de son observation - au sens d'une vérité incontestable.

Il serait toutefois aussi périlleux d'abandonner la notion d'impartialité qu'il serait dangereux d'exclure celle d'objectivité. Sous deux conditions.

La première est de la préciser. L'impartialité n'est pas la simple neutralité, qui consisterait à exposer des points de vues opposés, sans jamais trancher – se contenter de donner, comme l'on dit, „les deux sons de cloches". L'impartialité ne commande pas non plus de ne jamais prendre parti. Elle commande de juger sans parti pris. Elle se doit d'exprimer, comme l'objectivité dans l'observation, une forme d'exigence: à ***l'exactitude***, qui se situe à l'horizon de toute recherche de fait, répond ici l'attente de ***justesse,*** comme fin de toute compréhension et de toute évaluation.

L'autre condition découle de la première. L'impartialité n'est pas plus assurée au journaliste qui commente, explique ou juge les événements que l'objectivité ne l'est au journaliste qui observe la réalité. C'est pourquoi, suivant la piste indiquée par Ricœur, il conviendrait plutôt de parler ***d'intention*** d'impartialité. Dans l'un et l'autre cas, cette intention se traduit dans les méthodes.

Comme exigence et comme intention, l'impartialité concerne donc les voies et moyens, les procédures. Elle appartient, elle aussi, à la déontologie du métier. Elle renvoie à deux anciens préceptes de la justice. Le premier est l'obligation d'entendre les deux parties dans une situation de caractère conflictuel ou dans une affaire controversée ***(audiatur et altera pars)***. Le second est l'interdiction d'être juge de sa propre affaire, juge et partie ***(nemo judex in sua causa)***. Le travail du journaliste est largement exposé à l'arbitraire, qui est d'abord celui de l'histoire. Il est soumis à l'aléatoire et au fragmentaire dans la connaissance des faits – à la „chance" aussi dont chaque professionnel considère qu'elle est un outil constant. L'évaluation requiert – et c'est en quoi elle renvoie à un ***devoir être*** et s'inscrit dans un projet éthique – une réduction maximale de la part d'arbitraire.

Comme acte de résistance à l'arbitraire, l'impartialité commande par exemple de „traiter les cas identiques de manière identique":[4] une prise d'otages, un attentat terroriste qui entraîne la mort de victimes innocentes sont des actes odieux, quels que soient leurs auteurs, leurs mobiles.

Le journaliste comme sujet a cependant ses sympathies et ses antipathies. Il vit de ses désirs et de ses espoirs. Comment satisfaire alors à l'impartialité?

La réponse tient dans un premier temps à une exigence de transparence. Le journaliste qui cherche à comprendre et qui procède à une évaluation doit révéler clairement son ***point de vue***, afin que chacun sache où il se situe.

Mais cette affirmation de la subjectivité du journaliste n'est-elle pas précisément une menace pour la vérité?

Ce qui menace la vérité n'est pas l'intrusion de l'interprétation dans l'observation – car elle est inévitable et peut être référée à l'objectivité dès lors que l'énoncé des faits, vérifiable, est tenu pour correct lors d'un contrôle opéré à plusieurs.

Ce qui menace la vérité n'est pas non plus ***le rapport aux valeurs*** comme tel (la ***Wertbeziehung*** chez Max Weber) ni ce qu'il est convenu d'appeler depuis Marx „l'idéologie" au sens large, à savoir un ensemble d'idées, de croyances et de doctrines propres à une époque, à une société ou à une classe: Weber admet qu'il serait illusoire, même de la part du chercheur, de prétendre s'en abstraire absolument.

Ce qui menace la vérité n'est pas davantage l'affirmation d'un sujet dans ses convictions, menant au besoin à ***un jugement de valeur*** (le ***Werturteil*** chez Weber) – sous réserve de la transparence que requiert une telle prise de position („voilà d'où je parle").

Tant le rapport aux valeurs que le jugement de valeur, par la diversité des méthodes dans un cas et par la multiplicité des points de vue dans l'autre, renvoient à une quête plurielle de la vérité. Ils assurent les conditions du pluralisme de l'information, contre toute tentation d'assurer une synthèse médiatique de la vérité.

Ce qui menace donc la vérité est l'imposition d'une grille coercitive qui aurait immanquablement pour effet d'amputer la réalité, de maltraiter les faits. La ruse de la raison est que cette grille est construite à partir des éléments mêmes qui constituent le rapport aux valeurs ou qui fondent le jugement de valeur. C'est le propre d'une idéologie au sens étroit, lorsqu'elle devient dogme. Alors que l'observation était menacée par une dérive scientiste, à partir de la croyance à la vérité du „fait brut", la compréhension et l'évaluation – comme moments spécifiques de l'interprétation journalistique – sont exposées à la dérive du dogmatisme, par la croyance à une vérité unique, révélée, capable de déchiffrer sûrement le sens de l'événement.

Comment satisfaire à l'impartialité? Dans un second temps, la réponse renvoie une fois encore à la discussion, appelée à valider l'impartialité des interprétations. Si l'interprétation de l'événement s'ouvre non seulement sur une compréhension, mais sur un jugement et sur une prescription („Dans une telle situation, voilà ce qu'il faut faire"), c'est à l'éthique de la discussion, telle que l'a élaborée Jürgen Habermas, en vue précisément d'apporter une

réponse aux ***questions pratiques***, qu'il convient ici de recourir.

L'impartialité retenue comme intention dans l'acte d'interprétation, au sens restreint du commentaire journalistique, semble correspondre à la seconde condition posée par la définition de l'objectivité selon le ***Vocabulaire technique et critique de la philosophie:*** „attitude, disposition d'esprit de celui qui "voit les choses comme elles sont", qui ne les déforme ni par étroitesse d'esprit, ni par parti pris" (Lalande 1960: 702). Une telle conception de l'impartialité est, en effet, capable de guider une opération qui reste encore étroitement reliée à l'ordre des faits: ***l'explication des événements.*** Mais suffit-elle à définir les conditions d'une ***interprétation axiologique,*** touchant à la prescription, aux normes elles-mêmes, interprétation dans laquelle le journaliste s'engage pleinement et ouvertement comme sujet faisant valoir ses propres convictions?

La lecture ***juste*** d'un événement renvoie donc à une conception de l'impartialité comme méthode d'accès à la vérité dépassant de très loin la seule capacité contenue par la „disposition d'esprit" d'un individu, qui attesterait à son tour l'honnêteté du journaliste: elle la situe en référence à la communauté humaine capable d'apprécier la justesse du jugement, à travers une épreuve de validation qui décidera de son éventuelle universalisation. Ainsi, un jugement impartial n'est pas un jugement qui émettrait une prétention à la vérité, aux allures totalitaires, mais un jugement qui reposerait, dans un sens kantien et sous la condition d'une procédure de légitimation, sur une norme susceptible d'être retenue comme universelle.

3. Le journaliste comme narrateur

Les faits restent souvent silencieux dans leur violence même. Ils bégaient si quelqu'un n'est pas là pour les faire parler, pour les dire. Le journaliste observe les faits, il tente de les comprendre et de les évaluer. Il les raconte. Il porte sur les faits son regard. Il met à les interpréter son intelligence et ses convictions. Pour les raconter, il engage en outre sa sensibilité. Il les communique par son langage, il les parle. Ce qui est en jeu ici est à la fois la ***véridicité*** du récit et ***l'authenticité*** du narrateur. Le journaliste authentique dit bien ce qu'il éprouve et éprouve bien ce qu'il dit (Ferry 1991: tome I, 186). L'authenticité occupe donc, à l'horizon de la narration, comme recherche permanente de soi-même dans le récit, une place analogue à celles que prennent respectivement l'objectivité et l'impartialité dans l'observation et l'interprétation de l'actualité. Elle a pour fin la véridicité du récit journalistique, qui achève le parcours inauguré par l'exactitude des faits et la justesse des évaluations.

Rendu pleinement à sa subjectivité, le journaliste „qui parle" n'est pas moins vulnérable comme narrateur qu'il l'est comme observateur et comme interprète. D'abord parce que la subjectivité n'est pas dédouanée lorsqu'elle en viendrait à se dispenser du respect des faits, mais surtout parce qu'elle est exposée à une dérive propre à l'ordre de la narration: l'affirmation d'un „moi" tournant à l'exhibition. L'identité journalistique rendue à la subjectivité du journaliste court le risque de se trouver tout entière orientée au souci de sa propre expression et victime alors d'une conscience fausse de soi. Il existe, en effet, une illusion de la conscience de soi, à laquelle se sont attaqués par des voies diverses Marx, Nietzsche et Freud. Les théories du soupçon ont entrepris de démasquer les avatars de la conscience fausse, et ainsi mené une critique de l'authenticité. L'information peut-être malade de la subjectivité lorsque le journaliste comme sujet est frappé d'hypertrophie.

La reconnaissance de l'illusion de la conscience de soi reste un passage obligé, dans le domaine de l'information et en particulier dans cet ordre de la narration où elle s'affirme avec le plus d'évidence. L'illusion y prend la forme du ***narcissisme***, comme prétention de la conscience – au sens freudien – à s'ériger en origine du sens, croyant assurer la véridicité de l'information par le discours même du narrateur (Ricœur 1969: 152). Or, c'est en désaisissant sa conscience de cette prétention, en la dépossédant en somme de l'origine du sens que le journaliste comme sujet peut retrouver les conditions de l'authenticité.

C'est le journaliste ***témoin*** qui est alors convoqué. Le journaliste le remplit, ce rôle de témoin, par le traitement de thèmes sociaux en émergence – sur lesquels rien n'a encore été dit – par le reportage, et surtout par un usage de sa liberté ouvert à une large acception de la liberté d'expression: non la sienne d'abord, ou celle de son média, comme le voudrait une conception étroitement défensive de la liberté de presse, mais celle des autres, ses contemporains, dont il lui incombe de parler - et qu'il a charge de faire parler.[5] Il s'agit fondamentalement d'ouvrir l'accès aux médias, de faire voie et de donner voix à tous ceux qui ont à dire, à montrer, à attester. La fonction de narrateur intègre pleinement toutes les dimensions de l'esthétique: non seulement la recherche de la forme „belle", mais aussi, par référence à l'étymologie, l'expérience des sens, la connaissance acquise par la sensation. La narration ouvre ainsi la voie à ce qui est vécu, à ce qui est éprouvé.

Les journalistes se donnent pour tâche de reconstruire par l'observation le monde de ***ce qui est.*** Ils tentent parfois de dire par l'interprétation le monde de *ce qui doit être*. Ils sont souvent déficients lorsqu'ils s'agit de représenter par le témoignage le monde de *ce qui est éprouvé*.[6] Ce serait cependant perdre toute espérance dans l'activité journalistique que s'arrêter à ce constat de déficience. Dans des circonstances historiques marquées par une grande précarité, des journalistes sont capables de découvrir, dans leur fonction narrative, la capacité de dire ce qui est éprouvé.

L'authenticité dispose-t-elle, comme l'objectivité et l'impartialité, de voies et de moyens, de procédures? Pourrait-elle s'enseigner, par exemple, au sein de la profession? Elle repose certes sur l'élément le moins directement modelable de l'identité journalistique, celui qui s'approche le plus de ce qui constitue, fondamentalement, le sujet moral.

Mais une fois encore, c'est à l'idée d'une validation par la discussion qu'il faut se référer. L'idée de soumettre l'authenticité à une telle validation n'est pas du tout évidente. L'objectivité de l'observation (et l'exactitude des faits rapportés), l'impartialité de l'interprétation (la justesse des critères de compréhension et des normes d'évaluation qu'elle invoque): cela peut se comprendre. Mais l'authenticité du sujet et la véridicité de son récit? On doit au philosophe canadien Charles Taylor d'avoir étendu à l'expression de soi cette validation par les autres, en particulier dans la belle et très accessible méditation sur l'authenticité contenue dans ***le Malaise de la modernité*** (1994).

L'affirmation de soi, et plus précisément l'épanouissement de soi, ne peut se réaliser, selon Taylor, indépendamment: d'une part de nos liens avec les autres et d'autre part des exigences de toute sorte qui émanent de réalités supérieures, autres que les aspirations et désirs humains – exigences que l'on peut entendre au sens large comme les valeurs (Taylor 1994: 43). Cela signifie que l'authenticité passe, elle aussi, par une forme de reconnaissance. Taylor prend pleinement en compte la dimension esthétique, créative, de l'authenticité, qui a aussi sa place dans le récit journalistique. Il considère que l'authenticité implique une création et une construction, mais qu'elle peut intégrer aussi une découverte, une originalité, souvent une opposition aux règles sociales communément admises, dans certains cas même une remise en cause des normes morales. C'est pourquoi l'authenticité ne tient pas à la seule référence à soi. Elle requiert une ouverture „à des horizons de signification (car sans eux la création perd la perspective qui peut la sauver de l'insignifiance)", ainsi qu'une „définition de soi dans le dialogue" puisque toute oeuvre authentique est destinée à une discussion par et avec les autres (Taylor 1994: 73-74).

4. Proposition d'un modèle

Par la prise en compte de ces trois éléments constitutifs de l'identité journalistique, le débat traditionnel sur l'objectivité se trouve dépassé, dans la mesure où l'objectivité de la recherche et la subjectivité du chercheur, quel que soit l'ordre où l'on se place, sont indissociables. C'est bien la réalité, telle qu'elle apparaît sous forme d'événements ou de situations latentes, qui est l'objet de l'information. Mais cette réalité ne peut être saisie en vue d'être communiquée sans l'intervention du journaliste comme sujet, qui l'observe, la comprend et la raconte. On débouche ainsi sur un modèle, qui pourrait se construire de la manière suivante:

Identité	**Domaine**	**Méthode**	**Résultat**	**Dérive**
Observateur	Le fait	L'objectivité	L'exactitude	Scientisme
Interprète	L'opinion	L'impartialité	La justesse	Dogmatisme
Narrateur	Le récit	L'authenticité	La véridicité	Narcissisme

5. Bibliographie

Arendt, Hannah, 1972: Vérité et politique, in: La crise de la culture (trad. fr. de *Beetween Past and Future*). Paris.

Cornu, Daniel, 1994: Journalisme et vérité. Pour une éthique de l'information. Genève.

Ferry, Jean-Marc, 1991: Les puissances de l'expérience. Tome I: Le sujet et le verbe. Paris.

Freund, Julien, 1982: Was heisst Objektivität? pp. 229-243, in: Engadiner Kollegium: Wahrheit und Wirklichkeit,.Schaffhouse.

Habermas, Jürgen, 1978: Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé (trad. fr. de: *Legitimationsprobleme im Spätkapitalismus*. Francfort, 1973). Paris.

Höffe, Otfried, 1991: La justice politique. Fondement d'une philosophie critique du droit et de l'Etat, trad. fr. et adaptation. Paris.

Lalande, André (éd.), 1960: Vocabulaire technique et critique de la philosophie. 8e éd. Paris.

Libois, Boris, 1994: Ethique de l'information. Essai sur la déontologie du journalisme. Bruxelles.

Mathien, Michel, 1992: Les journalistes et le système médiatique. Paris.

Popper, Karl, 1979: La société ouverte et ses ennemis. Tome II: Hegel et Marx (trad. fr. de: *The Open Society and its Ennemies*. Londres, 1945). Paris.

Quivy, Vincent, 1994: Le journalisme face à l'histoire, pp. 161-170, in: „Médiaspouvoirs" 34, 2e trimestre 1994.

Ricœur, Paul, 1955: Objectivité et subjectivité en histoire, in: Histoire et vérité. Paris.

Ricœur, Paul, 1969: La psychanalyse et le mouvement de la culture contemporaine, in: Le conflit des interprétations. Paris.

Taylor, Charles, 1994: Le malaise de la modernité (trad. fr. de *The Malaise of Modernity*, Toronto, 1991). Paris.

6. Notes

1 Ce texte reprend, pour l'essentiel, la structure du chapitre 8 de Cornu, Daniel,1994: Journalisme et vérité. Pour une éthique

de l'information, Genève. Il lui emprunte de nombreux éléments. Il en représente toutefois une relecture, dans une perspective de construction identitaire, et une mise à jour, incluant des développements nouveaux, en particulier quant à l'aspect touchant la narration, qui méritait d'être renforcé. Il se conclut enfin par la proposition d'un modèle.

2 Le *Monde*, 20 décembre 1990. D'après Mathien, Michel, 1992: 304. Il faut noter que dans le même entretien, Dan Rather revendique la liberté de refuser de diffuser une interview, lorsque celle-ci présente des risques trop grands de manipulation.

3 Popper (1979: tome II, 150) écrit: „(...) ce que nous dénommons l'objectivité scientifique n'est pas dû à l'impartialité personnelle du savant, mais au débat public que suppose la méthode scientifique. En d'autres termes, l'impartialité personnelle du savant, quand elle existe, n'est pas la source, mais plutôt le résultat, de l'objectivité institutionnelle et organisée de la science."

4 Höffe, Otfried, 1991: 139. Höffe note qu'il n'y a dans cette approche élémentaire aucun travail de „maximalisation" ni „d'optimisation" de la justice.

5 En ce sens j'adhère pleinement à la thèse de Boris Libois, qui considère la liberté de la presse comme un ***instrument*** au service de la liberté d'expression. Libois, Boris, 1994.

6 J'emprunte ces distinctions à Ferry, Jean-Marc, 1991: tome I, 183 J.-M. Ferry propose une analyse fine des diverses strates du discours, soit: la *narration* comme description des faits, ***l'interprétation*** comme explication des causes, ***l'argumentation*** comme justification des raisons et la *reconstruction* comme analyse des procédures de justification. Ferry accorde une attention particulière à la reconstruction, qu'il distingue de l'argumentation en ces termes: „Tandis que la fonction de l'argumentation est de justifier une action au regard de bonnes raisons, celle de la reconstruction est de reconnaître et identifier les positions d'où ces bonnes raisons peuvent être émises" (tome I, 135). Chez Ferry, ces quatre modes discursifs s'inscrivent dans une suite séquentielle logique. Il faut être passé par la narration (le récit sur les faits) pour accéder à l'interprétation (les causes), puis par l'interprétation pour accéder à l'argumentation (les raisons), etc. Rapportée à l'activité journalistique, cette analyse permet de mettre une fois de plus en évidence l'insertion du journaliste dans une „chaîne discursive": comme observateur des faits, il est déjà mis en situation de les raconter à son tour au public, de les expliquer, voire de les justifier. C'est pourquoi J.-M. Ferry a raison d'écrire que le système médiatique „pose des fondations (...) pour un commencement d'identité narrative et d'identité interprétative"; on pourrait ajouter même: d'identité argumentative.

Daniel Cornu est Professeur à l'Université de Neuchâtel est directeur du Centre romand de formation des journalistes.